



Arkéa Asset Management
1, allée Louis Lichou
29480 Le Relecq-Kerhuon

Le Relecq-Kerhuon, le 30/09/2026,

Objet : Mutation du FEE Select – Actions

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de part(s) du fonds commun de placement FEE Select - Actions (ISIN : QS0009087535) géré par la société de gestion Arkéa Asset Management (la "**Société de Gestion**").

Quels changements vont intervenir sur votre fonds FEE Select – Actions ?

Dans le cadre d'une rationalisation de sa gamme, la Société de Gestion a décidé de dénourricieriser le fonds FEE Select - Actions et de le gérer activement.

Actuellement, le FEE Select - Actions est un fonds nourricier du fonds Arkéa Select - Mégatendances (le « Fonds Maître »). En tant que nourricier du fonds Arkéa Select - Mégatendances, le FEE Sélect – Actions poursuit le même objectif que son maître, à savoir accroître le capital investi sur la durée de placement recommandée de cinq ans. Pour cela, le gérant investit de manière discrétionnaire dans des OPC actions internationales ayant le Label ISR, ou respectant eux-mêmes les contraintes applicables aux fonds labellisés ISR, en privilégiant les fonds ayant une approche thématique d'investissement en lien avec les mégatendances mondiales, c'est-à-dire des tendances de marché à long terme résultant de changements séculaires de facteurs économiques, technologiques, environnementaux et sociaux.

A l'issue de l'opération, vous serez porteur de parts du fonds FEE Select - Actions Internationales dont l'objectif de gestion est de rechercher une performance nette supérieure à son indicateur de référence composé de l'indice MSCI World Index NR (EUR) à hauteur de 90% et de l'indice €STER capitalisé à hauteur de 10%, sur la durée de placement recommandée de cinq ans. Pour cela le gérant investira de manière active et discrétionnaire dans des OPC de classification "actions internationales" de toutes zones géographiques (en ce compris les pays émergents), de toute taille de capitalisation et de tous secteurs. Par ailleurs, le FCP peut investir jusqu'à 15% maximum de son actif net dans des titres de créances non cotées. Enfin, le FCP peut investir jusqu'à 20% dans des OPC monétaires lorsque les conditions de marché le justifient et afin de gérer sa trésorerie.

Informations importantes

Nous attirons votre attention sur le fait que votre Fonds FEE Select-Actions avait un objectif de gestion similaire à celui de son Fonds Maître Arkéa Select – Mégatendances, à savoir accroître le capital investi sur la durée de placement recommandée de cinq ans, via la sélection et l'exposition à des OPC actions internationales.

La performance du fonds enregistrée depuis sa dernière mutation (21 novembre 2024) est de + 8.97 % contre une performance de + 20,75 % de l'indice de référence (données arrêtées au 30 juin 2026).

Durant cette période (novembre 2024 - 2026) le fonds a sous performé par rapport à l'indice de référence en raison de plusieurs facteurs :

Arkéa Asset Management

1, allée Louis Lichou – BP 97 – 29802 Brest Cedex 9 – Tél 09 69 32 88 32 – www.arkea-am.com
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 3 027 160 € - SIREN 438 414 377 RCS Brest
Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers – N° GP 01-036 du 21/09/2001 – TVA : FR 64 438 414 377

- Le portefeuille a bien résisté début 2025 grâce à une stratégie défensive, limitant l'impact négatif de l'annonce de tarifs douaniers par l'administration Trump. Malgré le maintien de ce profil défensif par crainte d'impact sur l'inflation et la croissance, le marché a ensuite fortement rebondi, stimulé par des annonces rassurantes et l'engouement pour l'intelligence artificielle. Cependant, la sélection de fonds défensifs (alimentation, santé) s'est révélée décevante.
- En 2026, le fonds surperforme son indice de référence : la diversification défensive porte ses fruits face aux incertitudes sur les valeurs technologiques. Lors du conflit au Moyen-Orient, seules les valeurs pétrolières – absentes du portefeuille – profitent de la situation. À partir d'avril, face à l'optimisme d'une reprise des négociations américano-iraniennes, le portefeuille adopte une stratégie plus offensive, privilégiant les valeurs technologiques et particulièrement l'IA.

Quand cette opération interviendra-t-elle ?

Cette opération entrera en vigueur le 13/11/2026.

Attention, pour le bon déroulement de ces opérations, vous ne pourrez ni souscrire de nouvelles parts ni demander le rachat de vos parts du 4 novembre 2026 après 12h30 au 13 novembre 2026. Le fonds Arkéa Select – Actions ayant une valorisation quotidienne, la dernière valeur liquidative sur laquelle pourront s'exécuter des souscriptions ou des rachats avant l'opération de mutation, sera celle du 5 novembre 2026.

Si vous n'êtes pas d'accord avec ces modifications, vous pouvez obtenir sans frais le rachat de vos parts jusqu'au 4 novembre 2026 avant 12h30 ou bénéficier d'un arbitrage gratuit vers un autre fonds accessible dans le cadre de votre plan d'épargne salariale jusqu'au 30 octobre 2026 avant 12h30.

Quel est l'impact de cette modification sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?

- Modification du profil de rendement / Risque : Oui
- Augmentation du profil de risque : Non
- Augmentation potentielle des frais : Non
- Ampleur de l'évolution du profil de rendement / risque : Très significative



Quel est l'impact de cette opération sur votre fiscalité ?

Cette opération n'aura aucun impact sur votre fiscalité.

Quelles sont les principales différences entre le FEE Select-Actions dont vous détenez des parts actuellement et le futur FEE Select-Actions Internationales ?

Voici les principales différences entre le FEE Select-Actions et le futur FEE Select-Actions Internationales :

Arkéa Asset Management

1, allée Louis Lichou – BP 97 – 29802 Brest Cedex 9 – Tél 09 69 32 88 32 – www.arkea-am.com
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 3 027 160 € - SIREN 438 414 377 RCS Brest
Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers – N° GP 01-036 du 21/09/2001 – TVA : FR 64 438 414 377

	Avant FEE Select-Actions	Après FEE Select-Actions Internationales
Régime juridique et politique d'investissement		
Objectif de gestion*	L'objectif de gestion du FEE Select-Actions (le « Fonds Nourricier ») est d'être investi en permanence à hauteur de 90% minimum en parts du FEE Arkéa Select – Mégatendances (le « fonds Maître »). L'objectif du fonds Nourricier est le même que celui du fonds Maître. Rappel de l'objectif du fonds Maître : « Le FEE Le Arkéa Select – Mégatendances a pour objectif d'accroître le capital investi sur la durée de placement recommandée de cinq ans, via la sélection et l'exposition à des OPC actions internationales ayant le Label ISR ou respectant eux-mêmes les contraintes applicables aux fonds labélisés ISR. La philosophie de gestion du FCP est d'investir, à hauteur minimum de 90% de son actif (hors liquidité), dans des OPC actions internationales ayant le Label ISR ou respectant eux-mêmes les contraintes applicables aux fonds labélisés ISR. Le fonds sera investi sur une sélection d'OPC respectant ces critères, en privilégiant les fonds ayant une approche thématique d'investissement en lien avec les mégatendances mondiales, c'est-à-dire des tendances de marché à long terme résultant de changements séculaires de facteurs économiques, technologiques, environnementaux et sociaux. Cela peut concerner notamment et par exemple des thématiques comme l'intelligence artificielle, la mobilité, l'eau, l'alimentation, la santé, etc.... »	Le FEE Select-Actions Internationales a pour objectif de rechercher, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette supérieure à l'indicateur de référence : 90% MSCI World Index NR (Eur) + 10% €STER capitalisé. Le FCPE investira à hauteur minimum de 75% et jusqu'à 100% de son actif net (hors liquidité), dans des OPC de classification « actions internationales » de toutes zones géographiques (en ce compris les pays émergents), de toute taille de capitalisation et de tous secteurs. Les OPC sélectionnés seront principalement des OPC de classification « actions internationales » de larges capitalisations. Le fonds pourra également être investi dans des OPC actions de sociétés de petites et moyennes capitalisations et des OPC actions des marchés émergents à hauteur de 10% maximum pour chacune de ces classifications. Lorsque les conditions de marchés le justifient ainsi que dans une optique de gestion de sa trésorerie, le fonds pourra investir à hauteur de 20 % maximum dans des OPC monétaires. Le FCPE est un fonds solidaire, son actif est donc investi en permanence entre 5 et 15% en titres émis par des entreprises solidaires agréées en application de l'article L.3332-17-1 du code du travail, en direct via des billets à ordre ou via des parts de FPS, sous réserve que leur actif soit composé d'au moins 40% de titres émis par des entreprises solidaires agréées.

Arkéa Asset Management

1, allée Louis Lichou – BP 97 – 29802 Brest Cedex 9 – Tél 09 69 32 88 32 – www.arka-am.com
 Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 3 027 160 € - SIREN 438 414 377 RCS Brest
 Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers – N° GP 01-036 du 21/09/2001 – TVA : FR 64 438 414 377

Indicateur de référence	MSCI World Index NR (Eur)	90% MSCI World Eur net return + 10 % Ester Capitalisé.
Changement de méthode de sélection des titres	Dénourriciarisation du fonds. Le Fonds FEE Select-Actions ne sera plus un fonds Nourricier du Fonds FEE Arkéa Select – Mégatendances. Le Fonds fera désormais l'objet d'une gestion active par Arkéa Asset Management. L'objectif de gestion n'est aucunement de répliquer la performance d'un indice quel qu'il soit.	

Modification du profil de risque et de rémunération recherché			
Evolution de l'exposition aux différentes catégories de risques*	Liste avec les fourchettes d'exposition	Liste avec les fourchettes d'exposition	Contribution au profil de risque par rapport à la situation précédente :
	Risque Action [90%-100%]	Risque Action [75%-100%]	-
	Risque Taux/Crédit [0-10%]	Risque Taux/Crédit [0-20%]	+
	Non coté [Néant]	Non coté [5-15%]	+

Frais			
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation (frais courants DIC)	3,05 %	1,90 %	
Frais maximum	<u>Frais de gestion directs</u> : 2,00 % TTC maximum <u>Frais de gestion indirects</u> : 2,00% TTC maximum	<u>Frais de gestion directs</u> : 1,10 % TTC maximum <u>Frais de gestion indirects</u> : 1,00% TTC maximum	
Commission de surperformance	<i>Le fonds Maître FEE Le Arkéa Select – Mégatendances prévoit une commission de 15% TTC de la surperformance annuelle nette de frais positive du FCP supérieure à la performance de l'indice MSCI World Index NR (Eur)(dividendes réinvestis) + 2%</i>	Néant	

Informations pratiques

Arkéa Asset Management

1, allée Louis Lichou – BP 97 – 29802 Brest Cedex 9 – Tél 09 69 32 88 32 – www.arkea-am.com
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 3 027 160 € - SIREN 438 414 377 RCS Brest
Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers – N° GP 01-036 du 21/09/2001 – TVA : FR 64 438 414 377

Dénomination	FEE Select-Actions	FEE Select-Actions Internationales
--------------	--------------------	------------------------------------

***Ces modifications ont reçu un agrément de la part de l'AMF en date du 13/08/2026.**

Éléments clés à ne pas oublier par l'investisseur

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du document d'information clé (DIC) et du prospectus de l'OPC. Ces documents ainsi que les derniers documents annuels et périodiques de l'OPC, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès de Arkéa Asset Management et sont également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.arkea-am.com ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09 69 32 88 32 (appel non surtaxé).

Nous vous invitons avant toute décision à vous rapprocher de votre interlocuteur habituel pour toute information complémentaire dont vous auriez besoin sur cette opération.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Stéphane Cadieu
Président du Directoire

DocuSigned by:
CADIEU Stéphane
25DA5391DE19478...

Arkéa Asset Management

1, allée Louis Lichou – BP 97 – 29802 Brest Cedex 9 – Tél 09 69 32 88 32 – www.arkea-am.com
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 3 027 160 € - SIREN 438 414 377 RCS Brest
Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers – N° GP 01-036 du 21/09/2001 – TVA : FR 64 438 414 377